# Les actes du Forum

**2 juin 2016**

# SOMMAIRE

**OUVERTURE ..... 3**

*Édouard ZAMBEAUX, Président de Médiation nomade.....3*

*Sylvine THOMASSIN, Maire de Bondy.....4*

*Denis KERDRAON, journaliste .....4*

**PREMIERE TABLE RONDE : A QUI APPARTIENT LA NUIT ? ..... 5**

*Hayatte AKODAD, médecin urgentiste à l'hôpital de Bobigny .....5*

*Rony ABDOUL, Machiniste RATP hors ligne du centre de Pavillons.....8*

*Julien O'MIEL, sociologue, Lille.....11*

*Franck DENION, coordonnateur, Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine .....14*

*Kheira COUVREUR, Acteur social.....16*

**DEUXIEME TABLE RONDE : COMMENT FAIRE DU LIEN SOCIAL LA NUIT DANS LES QUARTIERS ? QUELLES PRATIQUES ET QUELS DISPOSITIFS ? .. 23**

*Yazid KHERFI, Fondateur et directeur de Médiation nomade .....23*

*Pierre CARDO, ex-député-maire de Chanteloup-les-Vignes .....25*

*Frédéric HOCQUARD, Conseiller de Paris délégué à la nuit.....26*

*Anne-Marie FAUVET, Présidente du CNLAPS (Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée) .....26*

*Yves GROGNOU, Directeur général d'ADDAP 13 .....27*

*Mathieu PITON, conseiller du ministre en charge de la prévention, de la radicalisation et des instances nationales .....28*

**CONCLUSION..... 37**

# OUVERTURE

## Édouard ZAMBEAUX, Président de Médiation nomade

Il me revient l'honneur de vous accueillir pour ce premier forum qui se déroule dans des circonstances un peu délicates, entre les grèves et les inondations. Je vous accueille en tant que Président de Médiation nomade, l'association créée par Yazid KHERFI. Depuis longtemps, il arpente les quartiers et nous avons eu envie de réfléchir autour de la nuit.

Avant d'ouvrir ce premier forum, je tiens à remercier les personnes qui nous ont permis de l'organiser dans des conditions optimales : les représentants d'Est Ensemble, Adrien BRUN et Gérard COSME, la Mairie de Bondy, avec Sylvine THOMASSIN qui nous fait le plaisir de sa présence, Sophie LANGLET. Je remercie également particulièrement Manu, des quartiers de Bondy-Nord, qui nous a aidés à réaliser tout le travail photographique que vous avez pu voir. Je remercie aussi Mahmoud, membre éminent de la médiation nomade, dont il est le vice-président depuis peu.

L'objectif de ce forum est de rencontrer les acteurs de la nuit pour échanger sur nos pratiques respectives, et éventuellement construire des partenariats, organiser des rencontres. Les ministères parlent beaucoup de la nuit : elle devient presque un programme prioritaire. Or nous sommes, les uns et les autres, pris dans des démarches assez empiriques. Nous sommes conscients de la modestie de ce que peut mettre en œuvre la Médiation nomade, en restant quelques soirées seulement sur un territoire. Cependant, parfois, nous parvenons à amorcer des choses qui peuvent être ensuite capitalisées. Certains d'entre vous pourraient nous conseiller sur la manière dont nous pourrions évoluer et nous améliorer.

Deux réflexions principales animent notre action. Nous nous interrogeons sur l'essaimage. Pourrons-nous demain lancer un deuxième voire un troisième camping-car ? Cette question en fait naître une autre : qui pourrait conduire un autre camping-car ? Se pose ainsi la question de nos pratiques, de la formation, du recrutement éventuel de cette ou ces personne(s). Nous nous interrogeons par ailleurs sur l'après-Médiation nomade. Que faire pour que cette action ne soit pas qu'occupationnelle et ponctuelle ?

La première table ronde donnera la parole aux acteurs de la nuit tandis que la deuxième portera plutôt sur les pratiques.

Nous espérons que nous pourrons ce soir mener des réflexions en commun, grâce à une parole libre, circulaire, horizontale. Et nous espérons que ce forum n'est que le premier et qu'il est annonciateur d'autres rencontres.

Je donne la parole à Sylvine THOMASSIN avant d'ouvrir la première table ronde.

## Sylvine THOMASSIN, Maire de Bondy

L'intitulé du forum, *A qui appartient la nuit*, est presque philosophique. Vous êtes ici dans un auditorium. La maire adjointe restera avec vous jusqu'à la fin de cette rencontre. Je ne pourrai hélas pas en faire autant car je dois assister à une autre réunion.

Nous nous approchons du solstice d'été et je trouve donc symbolique d'organiser le forum à ce moment. Je suis une militante, venue à la politique par le biais du mouvement féministe. Je trouve assez déplorable, et parfois désespérant, que dans nos banlieues la nuit, la ville appartienne aux hommes et absolument pas aux femmes qui se dépêchent de rentrer chez elles. Or, pour changer une ville, il faut faire en sorte que l'espace public appartienne à tous.

Les invités pourront témoigner de leur engagement. J'apprécie particulièrement le travail réalisé par Yazid KHERFI depuis quelques années à Bondy. Il faudrait de nombreuses autres initiatives de ce type pour avancer encore davantage. Le ministère pense à un essaimage, mais une telle démarche se réfléchit et ne se met pas en place en un coup de baguette magique.

Je vous souhaite une belle soirée dans cet auditorium de Bondy, qui accueille depuis huit ans la maîtrise de Radio France. Les enfants chantent ensemble et ne forment qu'un seul groupe. Telle est la sensibilité de la ville dans laquelle vous êtes. C'est une ville qui aime la culture et qui défend l'idée d'une culture émancipatrice et de l'éducation populaire.

Je me tiendrai au courant de ce que vous allez dire ce soir. Je suis très intéressée notamment de découvrir l'expérience de Sevran. Nous avons de bonnes pratiques à échanger, j'en suis certaine, et je lirai avec plaisir les actes du colloque.

## Denis KERDRAON, journaliste

Il est frappant de constater que s'il s'agit d'un premier forum, il représente l'ambition de Médiation nomade. L'association s'attaque en effet à un élément important pour tous, petits ou grands, faibles ou puissants : la nuit. Un sujet qui nous concerne, car chacun d'entre nous en est un témoin et un acteur mais aussi un sujet.

Au travers de ces deux tables rondes, nous allons nous interroger sur la nuit et la façon dont, dans cet espace-temps si particulier, on peut continuer à installer et à faire perdurer une dimension sociale. La nuit n'est peut-être pas forcément et uniquement synonyme de fête pour chacun.

La première table ronde permettra de revenir sur la façon dont chacun peut appréhender la nuit, la vivre, qu'il soit travailleur de nuit, usager, etc. Nous nous demanderons aussi comment faire en sorte que la nuit n'appartienne pas qu'aux dealers. Chacun pourra témoigner et apporter son savoir.

## PREMIERE TABLE RONDE : A QUI APPARTIENT LA NUIT ?

**Denis KERDRAON**

Je vais présenter les différents intervenants de la première table ronde :

- Kheira COUVREUR, vous êtes militante associative et avez une histoire particulière, puisque vous avez en quelque sorte sorti des dealers de votre immeuble ;
- Hayatte AKODAD, vous êtes médecin urgentiste à l'Hôpital de Bobigny où vous avez choisi de travailler la nuit ; vous nous expliquerez ce choix et nous décrirez à quoi ressemblent vos nuits ;
- Franck DENION, vous êtes ex-policier et coordonnez aujourd'hui le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de la communauté d'agglomération de Melun Val-de-Seine ; vous avez donc une expérience de la nuit et vous nous la raconterez.
- Julien O'MIEL, vous êtes docteur en sciences politiques et enseignant-chercheur ; votre sujet de recherche porte notamment sur la façon dont la municipalité lilloise appréhende la nuit et l'ordre public dans une ville qui est réputée festive.
- Rony ABDOUL, vous êtes conducteur de bus à la RATP durant la nuit en banlieue ; vous témoignerez de cette réalité.

Hayatte, je vous invite à vous présenter plus en détail.

### Hayatte AKODAD, médecin urgentiste à l'hôpital de Bobigny

Je vous remercie pour cette invitation à discuter ensemble de ce qui se passe la nuit. Je pense que beaucoup de personnes méconnaissent l'envers du décor, particulièrement du côté de la médecine d'urgence. Je suis urgentiste SMURiste. Je travaille aux urgences à hôpital et au SMUR de Bobigny et du SAMU93. Ainsi, je me déplace chez les gens et sur la voie publique pour prendre en charge les détresses des personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre aux urgences.

Par ailleurs, j'ai un long passé de sportive de haut niveau, que j'ai réussi à combiner avec mes études. J'ai ainsi pratiqué la boxe pendant 12 ans, à Bobigny, mais aussi dans ma région d'origine, l'Est de la France.

J'enseigne également à l'Université Paris 13. J'ai pour ambition plus tard d'enseigner les gestes de premiers secours aux enfants dès le CP et jusqu'à la fin du lycée.

**Denis KERDRAON**

Depuis combien de temps travaillez-vous aux urgences de Bobigny ?

**Hayatte AKODAD**

Je suis titulaire aux urgences de Bobigny depuis plus de trois ans. J'y ai effectué mon cursus d'apprentissage auparavant. J'y travaille donc depuis 2008 ou 2009. Je connais donc depuis longtemps ces urgences qui m'ont séduite.

**Denis KERDRAON**

Quand vous étudiiez la médecine, aviez-vous déjà fait le choix des urgences ?

**Hayatte AKODAD**

J'ai toujours voulu faire de la médecine d'urgence et côtoyer les gens pour pouvoir les aider au mieux. Je pense que de nos jours, il s'agit de la spécialité qui permet le plus de s'approcher des gens, de leur détresse, quelle qu'en soit la nature.

**Denis KERDRAON**

Vous avez également choisi d'exercer cette spécialité la nuit.

**Hayatte AKODAD**

J'ai en effet choisi de l'exercer la nuit, dans le 93 et à Bobigny particulièrement.

**Denis KERDRAON**

Pourquoi tous ces choix ?

**Hayatte AKODAD**

Ces choix sont simples. Le 93 est un désert médical. Nous sommes très dépourvus par rapport à ce qui se passe en région parisienne et dans certaines provinces. Nous restons donc un des seuls recours auquel les populations ont accès quelle que soit l'heure de la journée ou de la nuit. Beaucoup de gens sont amenés à avoir recours à nous en dernier lieu. Nous faisons presque de l'humanitaire à Bobigny. Nous ne disposons pas de beaucoup de moyens dédiés, matériels et humains. Les patients arrivent souvent en grande détresse dans le service puisqu'ils n'ont pas accès aux soins médicaux sur le territoire. Peu de médecins généralistes sont en effet disponibles dans le 93 ; ils désertent le département.

**Denis KERDRAON**

Et pourquoi la nuit, précisément ? Qu'est-ce qui vous a amenée à privilégier cette période ?

**Hayatte AKODAD**

Nous avons le choix et nous travaillons autant de jour que de nuit. Malgré tout ce que l'on peut croire, la nuit est empreinte de violence, mais aussi de beaucoup de calme. C'est très contradictoire. En journée, nous sommes sollicités en permanence au téléphone, par exemple, ce qui est très chronophage et nous empêche de travailler dans de bonnes conditions. A contrario, la nuit, très peu de personnes assurent les gardes alors que le nombre de patients est parfois plus important qu'en journée. Nous ne sommes en effet que deux médecins seniors pour assurer la garde de 18 h 30 à 8 h 30.

**Denis KERDRAON**

N'êtes-vous pas en sous-effectifs ?

**Hayatte AKODAD**

Il faut le demander au ministère. Les gens ont de plus en plus recours aux urgences et y arrivent de plus en plus nombreux. Nous sommes trois jusqu'à 21 h, puis nous ne sommes plus que deux médecins seniors pour le reste de la garde. Nous avons aussi deux jeunes internes, mais qui sont en apprentissage et ne sont pas en mesure de répondre à toutes les demandes.

**Denis KERDRAON**

La nuit à l'hôpital commence donc à 18 h 30.

**Hayatte AKODAD**

En effet, la nuit commence à 18 h 30 en général.

**Denis KERDRAON**

Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

**Hayatte AKODAD**

Parce que j'aime travailler sous une certaine pression, d'où mon choix de la médecine d'urgence. C'est aussi le moment où je me sens le plus utile. On exerce la médecine d'urgence pour être utile aux autres. On ne le fait pas pour gagner sa vie correctement ou pour d'autres raisons. C'est là que je me sens le plus proche des gens. La nuit, on rencontre toutes sortes de personnes : des personnes en détresse psychologique, des personnes en détresse vitale, des personnes en détresse sociale qui viennent aux urgences pour avoir une écoute. Certains viennent consulter pour un motif anodin ; c'est en réalité un appel à l'aide. Ce sont souvent des gens qui viennent consulter en sortant de leur travail, car c'est le seul moment où ils vont bénéficier d'une écoute. Notre champ d'action est donc très varié la nuit.

**Denis KERDRAON**

Vos pratiques professionnelles diffèrent donc entre le jour et la nuit.

**Hayatte AKODAD**

Elles diffèrent entre le jour et la nuit, et entre les urgences et le SMUR.

**Denis KERDRAON**

Le SMUR répond aux appels d'urgence et entraîne des interventions sur le terrain.

**Hayatte AKODAD**

Oui, tout à fait. La nuit, quand on ne travaille pas aux urgences, on endosse une autre casquette, celle du 15. Quand vous appelez ce numéro, des médecins urgentistes vous répondent et évaluent la situation par téléphone. Ils décident ensuite d'envoyer des moyens pour aider les personnes chez elles. Un généraliste peut aller consulter à domicile, une ambulance peut être envoyée, les pompiers peuvent être mandatés. Si la situation est critique, on peut aussi décider d'envoyer une équipe de réanimation sur place.

**Denis KERDRAON**

L'ambiance dans les services d'urgence est-elle également différente, entre le jour et la nuit ?

**Hayatte AKODAD**

Oui. La solidarité dans les urgences est plus palpable la nuit, car nous travaillons alors en mode dégradé. Nous avons moins de moyens, notamment humains, et nous avons davantage besoin de communiquer. Le fait d'évoluer dans cette difficulté perpétuelle fait émerger un esprit de famille. Nous entretenons de très bons termes entre collègues, ce qui nous permet de continuer.

**Denis KERDRAON**

Rony ABDOUL, vous êtes chauffeur à la RATP. Hayatte AKODAD parle d'utilité quand elle évoque son travail. Vous sentez-vous également utile dans le cadre de votre travail ?

**Rony ABDOUL, Machiniste RATP hors ligne du centre de Pavillons**

Oui, bien sûr. En début de service, nous conduisons souvent des personnes qui vont travailler la nuit. En fin de service, nous ramenons celles qui viennent de terminer leur travail, et le week-end, les gens qui reviennent de sortie.

**Denis KERDRAON**

À quelle heure commencez-vous à travailler ?

**Rony ABDOUL**

Mon dépôt de Pavillons-sous-Bois compte six bus. Le premier commence son service à 23 h 45.

**Denis KERDRAON**

On n'est donc pas dans le même espace-temps que celui de l'hôpital. Et vous travaillez jusqu'à quelle heure ?

**Rony ABDOUL**

Celui qui a commencé à 23 h 45 termine son service à 5 h 40.

**Denis KERDRAON**

Avez-vous ce rythme depuis longtemps ?

**Rony ABDOUL**

Je travaille à la RATP depuis 11 ans et de nuit depuis 10 ans. Mais je travaille aussi de jour. Je suis encore trop jeune à la régie pour n'assurer que la nuit. Cela dépend du matricule et de l'ancienneté.

**Denis KERDRAON**

Pourquoi ? Est-ce plus intéressant financièrement ? Est-ce lié à l'expérience ?

**Rony ABDOUL**

On gagne davantage de points de retraite.

**Denis KERDRAON**

D'accord. Que se passe-t-il à 23 h 45 ?

**Rony ABDOUL**

Le premier service prépare les bus puis le premier bus sort. Il part de Bobigny et va jusqu'à Montfermeil. Nous circulons avec le N45 et le N41. Ce dernier se rend depuis peu jusqu'à Villeparisis et la Gare de l'Est. Le N45 va à la Gare de l'Est et jusqu'à l'Hôpital Montfermeil. Cela se passe très bien.

**Denis KERDRAON**

Quand vous faites les trajets, en fonction de l'heure et des jours de la semaine, la typologie des personnes que vous transportez change.

**Rony ABDOUL**

En assurant le trajet souvent, on sait qui on va prendre, à tel endroit, et où il va descendre. On sympathise aussi avec les gens, davantage que le jour. Comme le dit Hayatte, la nuit est plus calme.

**Denis KERDRAON**

Je pensais qu'il y avait un peu plus d'énervement et d'excitation la nuit.

**Rony ABDOUL**

Le week-end est un peu plus animé, avec les jeunes qui vont en soirée ou qui en reviennent. Mais ce n'est pas trop méchant.

**Hayatte AKODAD**

Si je peux me permettre, aux urgences, la situation est calme dans l'agitation. Il ne faut pas se leurrer. Nous travaillons en mode dégradé, les gens s'impatientent, ne comprennent pas pourquoi ils attendent, sont agressifs. Après 4 h du matin, la tension retombe. Et heureusement, car c'est parfois difficile.

**Rony ABDOUL**

Le week-end est un peu plus agité. Mais, en général, cela se passe très bien. Certaines nuits sont évidemment plus difficiles que d'autres, notamment pour ce qui concerne le 01 ou le 02. Le bus 01 fait le tour du périphérique.

**Denis KERDRAON**

Avez-vous le sentiment qu'il y a plus ou moins d'incivilités la nuit dans votre espace de travail ?

**Rony ABDOUL**

Non pas du tout.

**Denis KERDRAON**

Le fait de travailler la nuit entraîne-t-il chez vous un comportement différent en tant que chauffeur ?

**Rony ABDOUL**

Travailler la nuit est moins stressant. En journée, il y a de la circulation, on transporte plus de voyageurs, on vend davantage de tickets, etc.

**Denis KERDRAON**

Vous êtes donc plus tranquille la nuit que le jour.

**Rony ABDOUL**

Oui.

**Denis KERDRAON**

Suivez-vous une formation particulière, au sein de la RATP, pour appréhender la nuit ?

**Rony ABDOUL**

Pas du tout, nous devons juste apprendre la ligne.

**Denis KERDRAON**

Est-ce la seule et unique directive que l'on vous donne ?

**Rony ABDOUL**

Oui.

**Denis KERDRAON**

Et cela vous plaît, visiblement.

**Rony ABDOUL**

Oui. Je ne dors pas beaucoup et je préfère la nuit : il y a moins de circulation, moins de voyageurs et c'est mieux payé.

**Denis KERDRAON**

Ce n'est pas négligeable, en effet. Julien O'MIEL, vous êtes chercheur et travaillez à Lille. Votre sujet de recherche porte sur l'appréhension de la fête par la ville de Lille.

**Julien O'MIEL, sociologue, Lille**

Lille est particulière, parce qu'elle revendique d'être une ville festive, étudiante. Il faut donc entretenir la fête et faire en sorte aussi d'éviter trop de débordements. La gestion de l'ordre public la nuit est particulière. La ville bénéficie en effet d'un régime dérogatoire : les bars et les boîtes peuvent fermer plus tard qu'au niveau national. Pour gérer ce système, une commission de la vie nocturne a été mise en place, composée des

forces de police, de la municipalité et des patrons de bar. Elle distribue ces autorisations de fermeture tardive et propose des sanctions à l'encontre des bars récalcitrants qui ne respectent pas la Réglementation.

**Denis KERDRAON**

Cette commission a donc un pouvoir de sanction

**Julien O'MIEL**

Elle a un pouvoir de proposition de sanctions, qui sont généralement suivies par la Préfecture. Elle dispose donc d'un pouvoir de sanction assez fort, sachant que la fermeture administrative d'un bar récalcitrant est synonyme de clé sous la porte. On assiste ainsi à Lille à la disparition progressive des bars de nuit dans les quartiers populaires du centre-ville. Un bar isolé dans un quartier populaire, qui fait un peu trop de bruit, constitue une cible d'attaque pour les riverains. Or les travaux nécessaires à la réduction de la nuisance sonore sont onéreux : la loi Voynet oblige les bars à disposer d'un limiteur de son qui coûte entre 6 000 et 10 000 €, à réaliser une étude acoustique qui peut coûter entre 2 000 et 4 000 €, et à réaliser des travaux de réfection acoustique. Certains bars ne peuvent pas y faire face et doivent fermer.

Depuis 15 ans, le discours a changé. Auparavant à Lille, on trouvait des bars-concert dans les quartiers populaires et on acceptait l'idée qu'ils jouaient un rôle social dans le quartier. Un festival a été organisé pendant plusieurs années dans Lille Sud, co-organisé par un bar influant sur la vie sociale du quartier et la ville. Ce serait aujourd'hui complètement inimaginable.

Cette commission de la vie nocturne a aussi étudié le dossier d'un bar, Le Détour, situé dans un des quartiers populaires de Lille. Il avait dû faire face à quelques amendes pour un peu de tapage le soir, quand les clients sortaient. Une des représentantes des patrons de bar a tenté de défendre cet établissement en soulignant son importance sociale particulière. Roger VICOT, conseiller sécurité et adjoint à la sécurité de Martine AUBRY à l'époque, a affirmé qu'il n'existait pas de quartier populaire dans le centre de Lille et que le rôle social du bar importait peu : il devait simplement respecter la Réglementation. Ce bar a donc dû fermer.

Ces situations sont systémiques. Le nombre important de réglementations fait que les bars sont obligés de payer constamment des amendes. Respecter toutes les réglementations est impossible. Quand vous êtes rue de la Soif et que vous avez une importante clientèle, vous pouvez assumer ce coût fixe. Mais si vous êtes dans un quartier populaire où le but n'est pas de gagner de l'argent, vous mettez rapidement la clé sous la porte.

**Denis KERDRAON**

Ceci revient à créer, via la Réglementation, une sorte de zonage de la fête ou de ghetto de la fête.

**Julien O'MIEL**

Je parle de la nuit festive à Lille et de la fête un peu hégémonique, qui concerne le bar et la discothèque. De fait, ils opèrent une ségrégation à la fois économique, sociale et raciale très forte. En effet, les questions de transport se posent de façon importante. Il reste difficile pour un jeune de Roubaix de venir à Lille le soir en transports en commun. Il existe une seule ligne de bus et le trajet à pied représente 45 minutes. Par ailleurs, les consommations sont chères : de 3 à 4 € la bière et 8 ou 9 € le verre. De fait, une forte ségrégation économique s'opère également.

La ségrégation est aussi raciale. Plusieurs opérations de testing à l'entrée des boîtes menées à Lille le mettent en évidence. Ce n'est pas forcément du racisme clair de la part des vigiles. On estime souvent qu'un jeune « racisé » qui vient d'un quartier populaire n'a pas d'argent et n'a donc rien à faire dans ce lieu. Pour entrer dans un bar, soit vous présentez directement sur vous le fait que vous disposez d'un certain pouvoir d'achat (tenue correcte exigée), soit vous êtes un habitué. Une forte ségrégation s'opère donc ici.

Nous avons mené une enquête via un questionnaire, pour mieux identifier la clientèle des bars de Lille. Il apparaît que se rejoue la nuit une forme de ségrégation. Le client modèle d'un bar à Lille est un jeune étudiant de 20 à 25 ans, issu des CSP+. Il a un fort capital économique et des pratiques culturelles très importantes. On s'attendait à ce que les jeunes qui sortaient dans les bars aillent moins au cinéma, au théâtre, etc. Au contraire, à âge égal, ils sont au-dessus de la moyenne nationale. C'est donc une « double élite » qui passe son temps dans les bars à Lille : une élite économique et une élite culturelle.

**Denis KERDRAON**

Que se passe-t-il pour les personnes ne faisant pas partie de cette élite ?

**Julien O'MIEL**

Du point de vue des institutions, la jeunesse pose problème la nuit. Elles considèrent qu'il existe deux jeunesses. Durant les états généraux de la nuit à Lille, on a vu émerger d'un côté une jeunesse étudiante, aisée, qui se sur-alcoolise et perd la main sur ses soirées, et d'un autre côté, une jeunesse issue des quartiers populaires, dénommée « les prédateurs » et qui viendrait dans le centre-ville pour voler des téléphones portables. Ces deux catégories sont absurdes et ne reposent sur rien.

**Denis KERDRAON**

Franck DENION, les propos de Julien doivent faire écho aux préoccupations d'un conseiller intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

**Franck DENION, coordonnateur,**
**Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance**
**de la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine**

Je voudrais saluer l'initiative de cette soirée, qui permet de libérer la parole et de croiser les regards. Je suis Franck DENION, coordonnateur du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de Melun Val-de-Seine. Il est question ici de 16 communes, 125 000 habitants et trois villes classées « Politique de la ville » : Melun, Neuilly-sur-Seine et Dammarie-les-Lys. Le secteur est donc compliqué et un ensemble d'acteurs doit y gérer les problématiques de sécurité, aussi bien le jour que la nuit.

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance est une instance qui réunit plus de 43 parties prenantes. Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice.

**Denis KERDRAON**

À 43, l'exercice de synthèse doit être délicat.

**Franck DENION**

C'est d'autant plus compliqué qu'il est question de 16 politiques différentes, puisque 16 villes sont concernées. Il faut aussi prendre en compte la politique étatique, les associations, Transdev, les hôpitaux… La situation est tellement complexe aujourd'hui que le moindre pourcentage de sécurité et de prévention doit être préservé. Nous tentons donc d'avoir des idées pertinentes.

Nous évoluons sur des territoires qui n'ont pas beaucoup d'argent. Les moyens sont donc relativement limités. Or sans moyens, il faut avoir des idées. Votre association permet de prendre en compte de réels problèmes de territoire.

**Denis KERDRAON**

Il faut préciser que vous avez fait appel à Médiation nomade.

**Franck DENION**

En effet, nous avons fait appel à MN, car nous observions un décrochage en matière de médiation. Les médiateurs, dans certaines villes, ont perdu ce sens du contact avec le temps. Or, de la connaissance vient la reconnaissance et aussi l'interconnaissance. Nous avons donc perdu en crédibilité.

**Denis KERDRAON**

Vous avez un passé de policier de terrain. Le sens du contact était-il plus palpable il y a quelques années qu'aujourd'hui ?

**Franck DENION**

Les territoires sont complètement différents. J'étais à Montfermeil en 2005, lorsque le drame des deux jeunes entrés dans le transformateur s'est produit. C'était une gestion très difficile et les enjeux sont très divers en fonction des territoires. J'ai travaillé ensuite à Saint-Étienne. Là encore, les problématiques sont différentes, et pourtant il existe des zones de sécurité prioritaires. Dans cette ville, quand une poubelle est renversée, le seuil de tolérance n'est pas du tout le même. Vous avez une réaction forte des élus et des habitants. Dans le 93, l'écho est différent dans ce cas. Le seuil de tolérance est un peu plus élevé. Il faut donc prendre en compte chaque territoire.

**Denis KERDRAON**

Ainsi, en fonction de ce seuil de tolérance, la perception de la nuit et de son caractère anxiogène peut être différente.

**Franck DENION**

Je ne peux que le confirmer. Les nuits sont totalement différentes. Elles sont peu ou prou agitées, en fonction des secteurs et des jours. Les courbes exponentielles sont remarquables en fin de semaine.

**Denis KERDRAON**

Au sein de ce Conseil intercommunal, trouve-t-on une section « nuit » ? Un pôle est-il dédié à la nuit ?

**Franck DENION**

Non. Lorsque nous avons établi le diagnostic intercommunal de sécurité, nous avons interrogé les 43 parties prenantes, mais aussi des associations de médiation. Il est apparu flagrant que tout le monde réclamait de la médiation parce que finalement, ce contact s'est perdu. L'appel à projets lancé il y a deux semaines vise à recréer du lien entre les populations des zones de sécurité prioritaires et des quartiers prioritaires et la police. Ce n'est pas un hasard. Nous avons perdu du terrain concernant la médiation. J'estime que cela date de 2002. La police est revenue en arrière au niveau du contact sur le terrain à ce moment-là.

**Denis KERDRAON**

Le « terrain perdu » est une expression qui doit vous parler, Kheira COUVREUR.

## Kheira COUVREUR, Acteur social

Je suis un peu stressée, car je déteste prendre la parole en public.

**Denis KERDRAON**

Rassurez-vous, vous êtes devant une assemblée bienveillante et je serai votre canne. Vous pouvez vous appuyer sur moi. Peut-être pourriez-vous vous présenter.

**Kheira COUVREUR**

Je suis habitante de Sevran, au sein d'une copropriété de 66 logements, située près de la gare. C'est un point stratégique pour les dealers depuis 10 ans.

**Denis KERDRAON**

C'est devenu un endroit où on cachait de la drogue, où on dealait.

**Kheira COUVREUR**

Le bâtiment est situé devant la gare et dispose de fenêtres permettant aux dealers de voir la police arriver de n'importe quel côté.

**Denis KERDRAON**

S'agit-il d'un bâtiment ancien ?

**Kheira COUVREUR**

Il date des années 1980 et se dégrade depuis des années. J'habite dans le bâtiment depuis 2008. C'est mon premier achat. C'était ma première et ma dernière erreur.

**Denis KERDRAON**

Personne ne vous avait prévenue ?

**Kheira COUVREUR**

Les agents immobiliers font visiter les appartements à 8 h ou 9 h du matin quand tout est calme. Je vous conseille de prévoir les visites vers 12 h.

**Denis KERDRAON**

Quelle réalité avez-vous découvert ?

**Kheira COUVREUR**

La situation a été très difficile à accepter. On comptait tout de même entre 25 et 30 dealers dans le hall. Un étranger ne pouvait pas entrer dans l'immeuble sans présenter sa pièce d'identité et il devait indiquer qu'il se rendait chez un habitant. Les sociétés ne voulaient plus intervenir dans le bâtiment, car leur véhicule était cassé, volé, tout comme leurs outils.

**Denis KERDRAON**

On assistait donc à une prise de contrôle par les dealers des espaces communs de cet immeuble.

**Kheira COUVREUR**

Oui, dans le hall et les étages. On avait aussi une ou deux nourrices dans l'immeuble. Ce sont ceux qui alimentant, qui cachent. L'immeuble a plusieurs entrées et sorties et les services d'ordre n'arrivaient pas à contrôler tous ces points.

**Denis KERDRAON**

Partant de ce constat, que s'est-il passé ?

**Kheira COUVREUR**

Nous sommes arrivés en 2008 et cela a été difficile. Nous avons remarqué que nous payions des charges élevées, alors que rien ne s'arrangeait et que nous ne nous sentions pas chez nous. Nous avions peur pour nos enfants, car des petits étaient impliqués. Plusieurs personnes ont dû aller à l'hôpital pour des crises d'asthme, à cause de la fumée qui se dégageait parfois. Nous nous sommes réunis quelques fois, et nous avons décidé que cela ne pouvait plus durer. Nous n'étions pas chez nous, nous étions coincés.

**Denis KERDRAON**

La nuit, la situation devait être encore plus dégradée.

**Kheira COUVREUR**

Oui, jusqu'à 5 h du matin, ils mettaient de la musique, faisaient du bruit, salissaient l'immeuble, laissaient des déchets. Certaines personnes âgées sont tombées en dépression, car elles n'arrivaient pas à dormir la nuit.

**Denis KERDRAON**

Comment est venue l'idée de reconquérir le territoire ?

**Kheira COUVREUR**

Il a fallu convaincre les habitants de faire confiance aux services d'ordre afin de travailler avec eux. Les gens avaient peur. Plusieurs familles ne parlaient pas français.

**Denis KERDRAON**

Concrètement, que s'est-il passé ?

**Kheira COUVREUR**

Nous avons voté en AG l'autorisation donnée aux services d'ordre de circuler dans les parties communes. Ils pouvaient donc plus facilement entrer dans l'immeuble pour nous aider. Cela a été difficile. Cependant, au bout d'un moment, nous nous sommes aperçus que cela ne suffisait pas. Nous avons donc décidé d'occuper nous-mêmes les parties communes. Nous avons provoqué et les services d'ordre et les jeunes.

**Denis KERDRAON**

C'est-à-dire ?

**Kheira COUVREUR**

Nous avons contacté les médias. Nous avons installé nos tables et chaises dans le hall, afin de déranger vraiment les jeunes. Les services d'ordre craignaient que cela n'entraîne de gros problèmes entre les jeunes et les habitants et ils sont donc venus tous les jours dans le bâtiment.

**Denis KERDRAON**

Vous vous êtes installés dans les parties communes ?

**Kheira COUVREUR**

Oui. Nous avons installé des tables, des chaises, du café, du thé. Et la nuit n'appartient pas qu'aux hommes, il y avait aussi des femmes. On discutait, on passait la nuit dans le hall jusqu'à 4 h du matin. Nous avons simplement montré que les parties communes nous appartenaient. Cela a été très difficile.

**Denis KERDRAON**

Y a-t-il eu, à un moment donné, une tentative de dialogue et d'échange avec les jeunes ?

**Kheira COUVREUR**

Oui, nous avons essayé. Mais ils affirmaient que l'endroit leur appartenait, qu'ils commandaient, que nous n'avions rien à faire là, et que si cela ne nous convenait pas, nous n'avions qu'à prendre nos affaires et partir.

**Denis KERDRAON**

Quand avez-vous considéré que vous aviez gagné ? Combien de temps votre action a-t-elle duré ?

**Kheira COUVREUR**

Un an et demi : ce n'a pas été facile. Nous avons reçu des menaces, nous avons été harcelés, certains ont été agressés. Personnellement, ma voiture est partie en miettes. Mais nous avons compris leur jeu. Ce n'était pas des enfants de chœur. Ils jouent sur la peur. Or quand ils ont vu que certains n'avaient pas peur, ils ont été déstabilisés. Nous avons été très courageux. Ils ont vu que nous irions jusqu'au bout. Nous avons reçu des menaces, mais ils ont compris que nous avions de la volonté et ils ne rentrent plus dans l'immeuble. Ils nous regardent de loin.

**Denis KERDRAON**

Sont-ils encore autour ?

**Kheira COUVREUR**

Oui, nous les avons fait sortir du bâtiment, mais nous n'avons pas réglé le problème. C'est désormais celui de la police. L'essentiel pour nous est qu'ils ne soient plus dans le bâtiment.

**Denis KERDRAON**

C'est un bel exemple de volonté.

**Franck DENION**

Je voulais réagir, car le discours est riche et tellement factuel. Il faut préciser certains éléments. Les problématiques émergent dans les cités sensibles. On a mis en place les PRU (plans de renouvellement urbain), dans lesquels énormément d'argent public a été injecté. Par exemple, à Montfermeil, dans le quartier des Bosquets, les services de police n'entraient pas du tout. Aujourd'hui, ils peuvent y circuler, grâce au développement de la prévention situationnelle : contrôle d'accès, installation d'un gardien, réduction du nombre d'entrées, remodelage, démolition, etc. Finalement, les problématiques se sont déplacées dans le privé. Ce ne sont plus les bailleurs qui gèrent, mais les syndics. Plusieurs partenaires syndics me disent leurs grandes difficultés à gérer des problèmes qu'ils n'avaient pas auparavant. Certains mouvements sont difficiles à gérer par la police. Elle priorise parfois ses actions sur les quartiers sensibles, alors que les pratiques se déplacent sur le bâti privé. Les syndics sont alors complètement démunis et toutes les mesures qu'ils mettent en place représentent des charges. Il faut réunir des assemblées, voter les points, etc.

Avec les conseils citoyens, nous établissons des diagnostics en marchant dans les quartiers et tentons de remédier aux différentes problématiques. Nous nous penchons sur les bailleurs publics, les bailleurs privés, sur la voie publique. Nous tentons de détecter tout ce qui peut faire émerger un sentiment d'insécurité chez les personnes. Je reviens sur l'idée que la nuit appartient aux hommes. Les femmes n'ont pas à être dehors, sur la voie publique, selon une partie de la population. Les conseils citoyens étant constitués essentiellement de femmes, les diagnostics en marchant sont très intéressants du point de vue de l'apprentissage pour les policiers.

**Hayatte AKODAD**

Je voulais réagir et vous féliciter pour ce que vous avez fait, car cela n'a pas dû être facile. Je voulais aussi revenir sur ces zones de non-droit, auxquelles nous avons aussi « accès ». Outre le fait que vous avez regagné un espace qui vous appartient, je pense que vous avez sauvé la vie de beaucoup de gens. L'accès médical est souvent impossible dans ces zones de non-droit. Quand un médecin se déplace, soit il est agressé, soit il est refoulé, soit on le suspecte de faire partie de la police. Quand nous nous y rendons en tant que SMUR, nous sommes fouillés, accompagnés. Nous avons l'impression d'être dans un autre monde. Nous nous faisons caillasser, nous sommes raccompagnés. Les personnes âgées qui vivent dans ces espaces sont mises en danger par ces agissements.

**Denis KERDRAON**

Vous y rendez-vous quand même ?

**Hayatte AKODAD**

Si un médecin généraliste s'y rend, l'intervention ne relève pas de l'urgence vitale. Quand c'est le SMUR, nous y allons coûte que coûte.

**Denis KERDRAON**

Avez-vous suivi une formation spéciale pour appréhender ces situations ?

**Hayatte AKODAD**

Absolument pas. Ce sont l'expérience et le caractère qui jouent. On ne peut pas être formé à tout dans la vie. Les déplacements SMUR sont beaucoup liés à des bagarres, des agressions, des meurtres. Nous n'y sommes ni préparés ni formés.

**Denis KERDRAON**

Nous parlions de zones de non-droit. Il existe également des zones de non-droit dans la ville festive, Julien O'MIEL ?

**Julien O'MIEL**

Je parlerais plutôt de désert de lieux de sociabilité, pour prendre la thématique à l'envers et ne pas aborder que l'angle sécuritaire. Très clairement, on assiste à une disparition des lieux de sociabilité populaires.

**Denis KERDRAON**

Finalement, votre propos rejoint le témoignage de Kheira COUVREUR sur les parties communes qui étaient des zones que l'on occupait et où l'on discutait.

**Julien O'MIEL**

Oui et c'est aussi historique. Les grandes institutions qui organisaient les liens sociaux dans les quartiers populaires (PCF, association d'éducation populaire) ont disparu. Des espaces comme les Maisons du peuple en Italie, encore actives, jouent sur ce lien social. À Lille, si l'on veut circuler la nuit, on se rend soit dans un bar coûteux, soit dans l'espace créé par la municipalité, qui au départ a un objectif de mixité sociale, mais qui est devenu un instrument de gentrification des quartiers. Ils ont créé une série de « maisons folies » en 2004. Ces lieux étaient censés appartenir au quartier. Celui qui voulait initier un projet dans le lieu pouvait le faire. Mais très vite, la Mairie a repris la main sur ces institutions, sur la programmation, sur ce qu'on pouvait y faire. Au final, l'objectif initial est manqué.

On compte de moins en moins de lieux autogérés, quartiers populaires ou non. Lille n'héberge par exemple quasiment plus de bars associatifs. Or, ce sont des lieux de sociabilité qui permettent une alternative au bar ou à la rue la nuit.

**Denis KERDRAON**

Par manque de volonté des initiateurs ou par manque de soutien et de financement ?

**Julien O'MIEL**

Beaucoup d'argent a été dépensé en 2004, avec les fonds européens. On a créé à l'époque 12 maisons folies. On n'en compte plus que cinq aujourd'hui. Très clairement, il s'agit de coquilles vides. La Mairie explique que si l'on veut lancer des initiatives, il faut répondre à des appels à projets et avancer des fonds. De fait, ce sont aussi des lieux inadaptés. Ils ont créé un Centre européen des cultures urbaines au milieu du quartier du Moulin à Lille, qui est un quartier populaire ; or, il ressemble à un siège de banque. Il est donc difficile pour les populations de s'approprier ce genre d'espace.

**De la salle**

Mes questions s'adressent à Rony et à Hayatte. Vous avez parlé, Madame, de la mission sociale que vous menez parfois. La retrouvez-vous plus souvent la nuit, notamment

envers le public SDF, qui trouve parfois refuge aux urgences ou dans les bus ? Je voulais savoir quel rapport vous aviez tous les deux avec ce public.

Dans les quartiers, il existe une vie de jour et une vie de nuit. Mais nous n'arrivons pas à nous approprier cette vie de nuit, notamment les femmes.

**Hayatte AKODAD**

En effet, nous sommes confrontés à beaucoup de détresse sociale et de sans-abri. Nous avons aussi de nombreuses mères de famille qui viennent avec leurs enfants, des patients alcoolisés recueillis sur la voie publique. Nous essayons d'accueillir ces gens du mieux possible. Le dernier type de population que nous recevons, ce sont les sans-papiers et les gens qui viennent dans l'espoir d'avoir une écoute, de recevoir une aide, de pouvoir prendre une douche, un repas. Nous apportons de temps en temps au sein du service des habits que nous stockons pour pouvoir aider au mieux ces personnes. Nous leur donnons accès aux parties communes, pour leur permettre de se doucher. Nous essayons de les écouter, de les aider, de leur donner des collations, pour leur permettre un instant de reprendre possession de leur corps et de leur personne. Nous faisons avec ce que nous avons, car nous ne recevons pas d'aide. Chacun s'investit comme il le peut.

**Rony ABDOUL**

Certains dorment dans le bus. Il est vrai que nous avons des habitués, surtout l'hiver quand il fait froid. On discute avec eux, on connaît un peu leur vie. On est donc conciliants et on les laisse dormir dans le bus. Quand le service est fini, on leur dit « *À demain* ». Les contrôleurs ne les contrôlent pas non plus.

**Hayatte AKODAD**

Sachez que quand les sans-papiers ou les personnes sans sécurité sociale consultent dans Paris, on leur dit d'aller à Bobigny, car ils « *sont spécialisés là-dedans* ». Nous sommes un des centres hospitaliers les plus déficitaires de la région, car on nous adresse toutes les personnes dont on ne sait que faire. Je vous avoue qu'on n'a pas le cœur de les mettre à la porte. Nous les laissons dormir là.

**Denis KERDRAON**

Merci à chacun des intervenants pour leur témoignage. Nous allons faire une courte pause et revenons pour la deuxième table ronde.

**Denis KERDRAON**

Cette deuxième table ronde a pour thème « Comment faire pour que la nuit appartienne à tout le monde et qu'elle ne constitue pas un espace excluant ? » Les initiatives ou innovations liées à la nuit doivent-elles rester au niveau d'expérimentation ? À partir de quand décide-t-on d'en faire un modèle pour les reproduire à plus grande échelle ? Quels risques cette reproduction ou cette modélisation comporte ? Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre avec nos invités très nombreux.

Nous accueillons Mathieu PITON, en charge de la prévention, de la radicalisation et des instances nationales au sein du cabinet de la Secrétaire d'Etat chargée de la Ville. À vos côtés se trouve Pierre CARDO, ex-député-maire de Chanteloup-les-Vignes qui a soutenu Yazid KHERFI à ses débuts. Nous accueillons également Yves GROGNOU, directeur de l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention). Anne-Marie FAUVET participera également au débat, Présidente du Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée. Frédéric HOCQUARD, conseiller de Paris délégué à la nuit, nous expliquera comment est gérée la nuit dans la capitale. Emmanuel DIAS FUNTADOS, habitant de Bondy Nord et habitué de la Médiation nomade, témoignera en tant que participant de l'association. Enfin, nous accueillons sur scène Yazid KHERFI, notre hôte ce soir.

**Yazid KHERFI, Fondateur et directeur de Médiation nomade**

*Le début de l'intervention manque.*

La plupart des maisons des jeunes et des centres sociaux ont à peu près les mêmes horaires que la mairie : 9 h-12 h / 14 h-18 h et fermeture le week-end. Pourtant, on sait bien que c'est le soir que se posent souvent les problèmes de souffrance, de délinquance. Si on veut faire sortir les jeunes des halls d'immeuble, il faut peut-être leur proposer des solutions pour se retrouver.

Nous avons aussi un quatrième objectif. Un certain nombre de jeunes et de jeunes adultes errent sur l'espace public. Il faut s'en préoccuper et essayer de les aider à retrouver une place.

**Denis KERDRAON**

Je précise que vous conduisez un camping-car, que vous installez dans des zones où il n'y a plus de présence sociale.

**Yazid KHERFI**

Ce sont souvent les municipalités qui m'appellent. J'interviens entre 20 h et 00 h. J'installe des tables dehors, je fais du thé à la menthe, je mets de la musique et propose des jeux de société. Il s'agit de recréer un espace où les gens viennent se poser, s'asseoir, parler. Au moins une personne les aura écoutés. Pour eux, il s'agit de parler pour exister. S'ils n'existent pas de cette manière, ils peuvent faire le choix d'exister en étant violents, terroristes. La question de l'existence est selon moi importante. Nous apportons de l'espoir.

**Denis KERDRAON**

Nous allons demander à Manu comment il vit la médiation nomade quand il y participe.

**Emmanuel DIAS FUNTADOS**

Franchement, c'est magique. Quand le camion arrive, il y a un peu d'ambiance. Il anime le quartier. Il y a des jeux de société. Les jeunes viennent mais aussi les anciens. Tous les âges sont représentés. Le temps passe trop vite. Il arrive à 18 h et repart vers 00 h. Mais les gens n'ont pas forcément envie de rentrer chez eux. Quand il vient, c'est magique. On rit, tout le monde se connaît, un lien s'est créé.

**Denis KERDRAON**

Avez-vous participé à plusieurs soirées de MN ?

**Emmanuel DIAS FUNTADOS**

Chaque fois qu'il est là, je viens. La soirée est différente à chaque fois. Ce ne sont pas forcément les mêmes gens qui l'accompagnent, pas toujours le même public.

**Denis KERDRAON**

Comment cette initiative est-elle ressentie par vos amis ? Comment la vivent-ils ?

**Emmanuel DIAS FUNTADOS**

Ils vivent très bien cette expérience. Yazid est un ancien des quartiers, il est là pour aider les jeunes à la base. Nous avons créé une association, Ribat, qui a un peu le même objectif que celle de Yazid. Ribat veut dire bâtir, et en arabe, le « lien ». L'idée est de mettre à disposition des jeunes un local pour qu'ils puissent chanter avec de la MAO (musique assistée par ordinateur). Plusieurs personnes nous ont aidés, et cela fonctionne bien jusqu'à aujourd'hui. Il faudra des associations dans les quartiers pour que les choses s'améliorent. La police de proximité ne sert à rien. Les personnes de Médiation nomade nous ressemblent. Il sera donc plus facile d'être compris par eux que par d'autres.

**Denis KERDRAON**

Pierre CARDO semble acquiescer à vos propos. Vous avez mis le pied à l'étrier de Yazid. Pouvez-vous nous raconter les circonstances de votre rencontre ?

**Pierre CARDO, ex-député-maire de Chanteloup-les-Vignes**

J'arrive en mairie en 1983. Petit à petit, après les émeutes des Minguettes, la violence s'installe. Tous les locaux ouverts le soir et la nuit en Vallée de Seine ferment. Les maires ont peur, car il reste difficile de contrôler ce qui se passe à l'intérieur de ces locaux. Le club de prévention spécialisée gère le local Oxygène, sorte de grand bunker construit dans la cité. À la fin des années 1980, les violences sont telles que le local ferme.

Je me retrouve avec ce local vide, mais je n'accepte pas ce principe. Je considère qu'il y a trop d'enfants et de jeunes la nuit dans les cages d'escalier. Je ne peux pas leur demander de les quitter sans leur proposer autre chose. L'éducation des jeunes se fait aussi en partie dans la rue, en particulier la nuit, quand il n'y a pas d'adulte.

Je ré-ouvre donc le local en créant une association, car je refuse de prendre le projet au niveau municipal. Je considère que les habitants doivent s'impliquer dans la vie associative et prendre les décisions, accompagnés par la mairie. Le local ouvre à nouveau. Des professionnels y sont installés pour le gérer. Ils font 1,95 m, 100 kg et ont une batte de base-ball sous leur siège. Le local va brûler 15 fois.

Finalement, je considère que malgré tout, il faut maintenir ce local ouvert. J'arrive à convaincre le conseil municipal et après une belle émeute entre Chanteloup-les-Vignes et Achères, je rencontre ce jeune Yazid et me dis que son discours tient la route. Il a une certaine aura et je me dis qu'il pourra peut-être parvenir à gérer ce local que l'on va laisser ouvert en semaine jusqu'à 1h ou 2 h, et plus tard le week-end.

**Denis KERDRAON**

Avez-vous pris cette décision seul ? Ou étiez-vous suivi par le conseil municipal, les habitants ?

**Pierre CARDO**

La situation de Chanteloup-les-Vignes, à l'époque, entre les émeutes, le déficit, la délinquance, le chômage, etc., est très floue, et l'on se tourne souvent vers moi pour prendre les décisions. Comme personne n'a d'autre solution, on finit par me faire confiance et au final, je prends les risques. Or cela va fonctionner.

Ce système va me donner des idées dans d'autres domaines. Les transports vont aussi faire appel à la médiation, notamment la nuit. Le problème est de savoir qui tient le haut du pavé dans les quartiers la nuit. Il n'y a plus d'adultes ni de professionnels, il faut bien quelqu'un.

On va mettre des habitants en première ligne, non sans les avoir formés en amont. On ne peut pas confier de telles démarches à n'importe qui. Et elles se déroulent toujours dans un cadre associatif.

**Denis KERDRAON**

Au moment où Pierre CARDO prend la décision de maintenir le lieu en dépit des problèmes, on observe une certaine volonté et une certaine audace. Cela fait-il aussi partie de l'ADN du Conseil de la nuit, créé à Paris ? Ou est-il plutôt question de la gestion de la nuit parisienne festive ?

**Frédéric HOCQUARD, Conseiller de Paris délégué à la nuit**

Les problématiques liées à la nuit sont un peu différentes à Paris. La nuit est le prolongement de la journée. Les questions de brassage, de discrimination, etc., sont aussi posées de jour. Il faut que la nuit soit ouverte à tous et elle ne doit pas reproduire des inégalités sociales. Un sujet fort concerne les transports. Ils ne permettent pas un accès suffisant la nuit. Aller à Paris quand on vient de Bondy reste compliqué. Les transports s'arrêtent tôt.

La question des centres d'animation se pose aussi. Dans certains quartiers, ils sont ouverts le week-end jusqu'à 2 h du matin. C'est essentiel. Pour que la nuit reste un temps social et d'échange, ce genre de démarche doit être mis en œuvre.

Si les mairies n'ont pas de politique volontariste en direction de la nuit, tout est remis en cause. Or en général, elles ont peur de la nuit alors qu'elle se doit d'être un temps d'échange, de circulation, d'ouverture. Les problématiques de Paris la nuit sont donc peut-être un peu différentes de celles rencontrées à Chanteloup-les-Vignes.

**Denis KERDRAON**

Anne-Marie FAUVET, vous dirigez une structure qui fédère les acteurs de rue.

**Anne-Marie FAUVET, Présidente du CNLAPS (Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée)**

Je suis directrice d'une association qui travaille dans la Loire, à Saint-Étienne. Nous avons un service de prévention spécialisé et nous sommes tous regroupés dans un réseau national, dont je suis la Présidente pour l'instant. Pour autant, je ne pilote pas les autres.

**Denis KERDRAON**

La nuit fait-elle l'objet d'une attention particulière ?

**Anne-Marie FAUVET**

Cela va vraiment dépendre de la réalité des territoires. On ne travaille pas à Bastia comme à Marseille ou Saint-Étienne. La prévention spécialisée s'adapte. L'idée est de protéger l'enfance ; les éducateurs doivent aller à la rencontre des jeunes en voie de rupture. À Saint-Étienne, par exemple, mes équipes sont moins présentes le soir en hiver qu'en été, période où les jeunes sont plus souvent dans la rue.

**Denis KERDRAON**

Ce n'est donc pas structurel. Vous agissez en fonction des besoins.

**Anne-Marie FAUVET**

En effet, nous nous adaptons. Il s'agit d'une des caractéristiques de cette mission.

**Denis KERDRAON**

Yves GROGNOU, vous adaptez-vous aux jeunes marseillais ?

**Yves GROGNOU, Directeur général d'ADDAP 13**

Le vrai problème est que peu de gens travaillent dans les quartiers en général. Or, ils rencontrent des difficultés croissantes. Je travaille depuis longtemps dans ce secteur et je n'ai pas l'impression que la situation s'arrange.

Je gère une association de prévention spécialisée à Marseille. Nous intervenons sur presque 100 quartiers différents des Bouches-du-Rhône. La question de la nuit nous préoccupe.

On a parlé d'interventions différentes selon les lieux. La prévention spécialisée a la chance d'être très flexible ; elle doit et sait s'adapter aux endroits et problèmes. Nous devons la piloter pour l'orienter dans une direction ou une autre.

Notre association a mené deux actions fortes la nuit. Deux équipes mobiles de nuit circulent dans l'hypercentre de Marseille, dans deux secteurs différents. Cette démarche intervient en continuité d'une autre que nous menons le jour où des éducateurs circulent dans les trains de ces quartiers. Certains accueillent également en journée les mineurs étrangers isolés. Nous continuons donc à suivre ces publics la nuit, dans leur environnement. Cela permet de maintenir un lien dans la durée.

Nous avons également tenté une autre expérience d'animation de lieux délaissés en soirée : des terrains sportifs de collèges réhabilités par le conseil départemental dans des quartiers en difficulté. Nous avons envoyé des animateurs sportifs sur ces terrains, où ils restent une partie de la nuit, au moins la soirée, et ce toute l'année, les mercredis et samedis. Au-delà de l'aspect sportif, cela a permis de créer des lieux de convivialité. Les familles ont fini par rejoindre les jeunes qui font du sport dans l'un de ces cinq terrains.

**Denis KERDRAON**

Merci. Je vous propose de regarder le film sur Médiation Nomade.

*Diffusion du film court de Vincent Verzat sur Médiation Nomade.*

Mathieu PITON, les demandes des villes augmentent et un camion ne suffit pas. Comment réagissez-vous au Ministère face à des initiatives portées par des volontés telles que celle affichée par Yazid KHERFI ?

**Mathieu PITON, conseiller du ministre en charge de la prévention, de la radicalisation et des instances nationales**

Tout d'abord, le ministère de la Ville soutient cette initiative et a permis son extension, notamment au travers d'une expérimentation lancée par le ministre, Patrick KANNER, depuis le début de l'année. Nous partageons le constat dressé : il faut investir les quartiers au moment où les services publics sont en retrait, en soirée mais aussi le week-end. Nous avons donc la volonté d'étendre les horaires d'ouverture et aussi de les adapter. Nous nous tournons vers un public qui nous semble prioritaire et que nous ne parvenons pas à toucher : les jeunes un peu en rupture entre 16 et 25 ans. Nous sommes donc totalement favorables à la démarche de MN. Nous la soutenons.

Au-delà, nous devons mobiliser d'autres acteurs. Bien entendu, la prévention spécialisée fait son travail, malgré des situations financières parfois difficiles. Nous souhaitons la soutenir. Nous élaborons actuellement une convention visant à renforcer les moyens et modalités d'intervention de la prévention spécialisée. Je pense aussi à la médiation sociale en général, avec tout le programme de nos adultes relais.

Je pense qu'il est important que les décisions ne viennent pas forcément d'en haut dans ce domaine. Nous devons partir des imitatives de terrain. Nous avons lancé cette expérimentation dans cinq départements à ce stade, depuis le début de l'année : Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Val-d'Oise, Val-de-Marne, Seine-et-Marne (15 communes concernées). L'idée est de dresser un état des lieux des structures ouvertes en soirée et le week-end. Il faut ensuite étudier comment mobiliser les acteurs en optimisant les moyens, en réorientant les priorités, les orientations. MN constitue en quelque sorte un service d'amorçage. Il permet de prendre le contact, mais ensuite d'autres structures doivent prendre le relais.

**Denis KERDRAON**

Cela pose la question du suivi, de l'après. MN intervient trois ou quatre fois en une semaine dans un lieu précis mais ensuite, l'opération est terminée.

**Yazid KHERFI**

Nous pouvons intervenir au maximum pendant trois mois, une fois par semaine. En province, nous restons trois ou quatre soirées sur place.

**Denis KERDRAON**

Que fait-on ensuite ?

**Mathieu PITON**

Il faut présenter une offre attractive d'activité à ces jeunes. Nous avons parlé des centres sociaux et nous pourrons aussi évoquer les maisons des jeunes. Il faut proposer des activités collectives intéressantes, mais aussi un accompagnement dans la durée individualisé. C'est la vocation même de la prévention spécialisée. Je rappelle que l'on dénombre 3 500 éducateurs de prévention spécialisée en France ; ils ont vocation à suivre ces jeunes, à les orienter vers des structures comme les missions locales, par exemple.

**Frédéric HOCQUARD**

L'important, au-delà de cette expérience, est que les municipalités investissent et comprennent le temps de la nuit. On peut s'interroger sur l'ouverture plus tardive des centres sociaux, des centres d'animation. Mais en général, les services municipaux sont calés sur les ouvertures de service public des mairies, ce qui est normal en soi. Cependant, les municipalités doivent investir le temps de la nuit. Aujourd'hui, elles considèrent qu'il s'agit d'un temps où l'on dort que le privé doit investir. Dans les villes attractives, elles laissent donc la place aux bars, aux restaurants, aux boîtes de nuit. On laisse le privé investir le temps de la nuit, avec les conséquences afférentes, notamment la question de la discrimination à l'entrée des boîtes de nuit. Le privé régule la nuit. Or, cette question doit être investie par la puissance publique.

À Paris, nous avons ouvert jusqu'à minuit une cinquantaine de centres sportifs. Nous les prêtons aux associations sportives afin que les pratiques sportives soient possibles le soir. Les municipalités doivent être convaincues de l'intérêt d'investir ce champ. Ce sujet me semble central.

**Anne-Marie FAUVET**

Le film évoque la présence de plus en plus faible des acteurs sociaux durant la nuit. Or, il faudrait déjà que cette présence soit assurée le jour. Dans les quartiers sensibles dans lesquels nous intervenons, elle est de moins en moins importante. La vraie question est la suivante : pourquoi les acteurs sociaux sont-ils de moins en moins présents dans les quartiers ? Il est d'une part question de restrictions budgétaires et d'autre part, au-delà de ce sujet, les assistantes sociales de secteur et de la CAF ont été regroupées dans des pôles. On compte de moins en moins d'acteurs sociaux sur le terrain, car on veut de plus

en plus les contrôler. La logique est de plus en plus segmentée. On voit fleurir des coordonnateurs, des chefs de projet, etc. Mais ce sont des personnes qui sont dans des bureaux et qui ne sont pas en contact direct avec le public.

Au niveau de la prévention spécialisée, nous pensons qu'il faut donc déjà investir le jour, puis la nuit.

**De la salle**

Je souhaitais féliciter cette initiative de Médiation nomade. Je suis parisienne et militante. Je travaillais dans les quartiers et j'estime important qu'un tel rendez-vous ait lieu ce soir.

On compte de moins en moins d'acteurs sociaux, à cause notamment des restrictions budgétaires. Yazid KHERFI, avez-vous rencontré des médiateurs sociaux lors des soirées Médiation nomade ? Un lien se crée-t-il aussi avec ces adultes ?

**Yazid KHERFI**

J'ai formé les médiateurs de la ville de Ris-Orangis pendant environ six jours. Il faut ensuite aller avec eux sur le terrain. Dans la ville de Trappes, un diagnostic de journée a été établi, mais pas de nuit. Nous l'avons donc réalisé. Autre exemple : nous avons organisé plusieurs soirées de MN à Avignon. Ils ont maintenant récupéré un véhicule des services techniques de la Mairie et tournent le soir avec un animateur, un éducateur et une personne de la mission locale. Dans d'autres villes, comme à Mantes-la-Ville, nous nous sommes installés pendant quelques soirées. Je devais accompagner les directeurs de centres sociaux qui allaient ouvrir le soir entre 19 h et 23 h mais la ville étant passée au Front national, l'action a été annulée.

**Mathieu PITON**

Je partage les propos de Mme FAUVET, qui a souligné l'importance des personnels en contact direct avec la population. Ils ne doivent pas rester dans leur bureau. Or, c'est une dérive que l'on observe dans les politiques publiques. Il faut mettre davantage de personnes qualifiées et compétentes en contact direct avec ceux qui présentent le plus de difficultés. Il s'agit d'un enjeu majeur, qui nécessite des moyens supplémentaires. Le ministère de la Ville prévoit ces moyens. Nous avons ainsi dégagé 1 M€ pour financer les expérimentations dans les communes engagées volontaires. Mais toutes les villes ne sont pas aussi attractives que Paris et n'ont pas les mêmes moyens. Il faut s'adapter et partir des besoins du terrain et des réalités locales. C'est en travaillant en partenariat, en mettant en place des équipes pluridisciplinaires, que l'on pourra apporter une réponse publique en adéquation aux besoins.

**Farid BERKAN, ancien maire adjoint aux sports dans le Val d'Oise**

Je voulais saluer l'initiative de Yazid. Il s'agit d'une démarche concrète sur le terrain. L'implication des bailleurs sociaux ne pourrait-elle pas soutenir votre démarche ? J'habite un quartier sensible de Nanterre, le Petit Nanterre. Ces problèmes d'incivilités, de deals, gênent la vie au quotidien et entraînent une dégradation des équipements publics. Certains organisent des barbecues sur les trottoirs. Ne pourrait-on pas ici impliquer les bailleurs sociaux et demander à l'État de consentir plus d'efforts ? Au-delà des principes se pose la question des moyens.

**Yazid KHERFI**

Dans plusieurs villes, les bailleurs sociaux sont des financeurs. La ville paie une partie et le bailleur une autre.

**Édouard ZAMBEAUX**

Concernant les bailleurs sociaux, nous avons rendez-vous le 30 juin avec l'USH pour voir s'il est envisageable de développer des projets de manière plus structurée.

J'ai une question pour Manu. La frontière de la nuit est-elle vraiment économique pour vous ?

**Emmanuel DIAS FUNTADOS**

Vous avez évoqué les gens qui faisaient des barbecues sur le trottoir. Sachez qu'à Bondy Nord, il n'y a pas un endroit où il est possible de faire un barbecue. S'il fait 35 degrés et que vous voulez faire un barbecue, c'est impossible. Il y aura toujours quelqu'un pour vous dire que vous n'avez pas le droit. Pour les jeunes, ce n'est pas cher. Avec un peu de musique, cela suffit.

À Paris, il y a des bars où les jeunes peuvent aller pour boire un verre. Ici, il n'y a rien du tout. Que font les jeunes ? Ils vont acheter une bouteille et la boire, avec un peu de musique. Ils font leur fête tout seuls. Ils ne vont pas penser aux voisins. Il appartient aux villes de réfléchir à ces situations.

Des magasins ont fermé il y a trois ans et ils ont été détruits. Les jeunes avaient ouvert deux ou trois locaux, installé des frigos, etc. Ils ont organisé leur petit monde. S'y sont retrouvés des personnes âgées, des jeunes, des tout-petits. Les lieux étaient conviviaux. Mais un matin, ils sont venus et ont fermé les portes. Tout le monde est donc dehors maintenant et les voisins se plaignent. Ce lieu permettait aux gens de se retrouver, de jouer aux cartes, aux dominos, etc. Ce n'était pas un commerce. Un ou deux jeunes tenaient une caisse qui servait à racheter à manger, du café. Aujourd'hui, tout est fermé. Les personnes âgées se retrouvent dans un parc où il y a trois bancs. Quand il pleut, ils ne savent pas où aller.

**Édouard ZAMBEAUX**

Ma seconde question s'adresse à Mathieu PITON. N'y a-t-il pas quelque chose à imaginer au niveau des pieds d'immeuble ? Nous savons à quel point ils sont difficiles à valoriser pour les bailleurs.

Ma dernière question concerne Mme FAUVET. En quoi un réseau comme le vôtre peut utiliser et se servir de la Médiation nomade ? Comment pouvons-nous construire quelque chose qui soit utile ?

**Mathieu PITON**

Le problème des pieds d'immeuble se pose dans beaucoup de quartiers. L'idée est d'offrir des lieux d'accueil pour éviter que ces jeunes soient là. Effectivement, il faut associer les bailleurs sociaux à cette réflexion. La responsabilité n'est pas uniquement celle des mairies. Elles ne sont pas les seules à pouvoir trouver des solutions. Il faut aussi faire appel au tissu associatif, à l'État, aux bailleurs sociaux, à tous ceux qui sont en capacité d'investir la nuit.

Cela suppose de dresser d'abord un état des lieux dans chaque commune, afin d'établir une stratégie locale et des partenariats. Il s'agit aussi d'établir un planning de toutes les activités proposées. On observe parfois des logiques concurrentielles entre les associations, alors que les moyens restent limités.

Des moyens supplémentaires peuvent être alloués à des initiatives du type de MN. Des réorientations de crédits peuvent être opérées. Cela relève d'un choix politique. J'ajoute qu'investir la nuit via des adultes compétents est source d'économie. Cela évite un certain nombre de nuisances, de dégradations, de conflits. Cela représente donc un gain économique à terme.

**Anne-Marie FAUVET**

L'avantage de la prévention spécialisée est qu'elle intervient sur du long terme, durant plusieurs années. Il serait intéressant de savoir en amont quand se déroulera votre intervention sur le terrain et quels sont les objectifs de votre travail. Nous pourrions ainsi mieux articuler les choses et peut-être assurer un meilleur suivi. Nous pourrions imaginer une rencontre pour en discuter.

**De la salle**

On constate depuis 20 ou 30 ans que les politiques ne comprennent pas ce qui se passe dans les quartiers. Ils ne s'y rendent pas assez souvent. Ils ne viennent qu'en période d'élections. Nous avons devant nous un exemple de réussite avec Yazid. Il intervient un peu dans les médias, de temps en temps. Il parle d'un public que la France a du mal à reconnaître, en réalité. Ce sont des publics nord-africains, notamment. On nous parle de communautarisme, mais nous pratiquons mieux le vivre ensemble que les politiciens.

Vous faites du communautarisme : vous avez une carte qui fait que vous êtes liés à une caution particulière. Nous ne cautionnons rien du tout. Nous parlons de vivre ensemble. Je vis avec un Africain, un Vietnamien, un Portugais, un Espagnol. Notre richesse commune est que nous sommes tous Français. Nous pratiquons le vivre ensemble en banlieue, donc nous n'avons pas besoin qu'on vienne nous l'expliquer.

Le maire a eu le courage d'ouvrir une salle jusqu'à 2 ou 3 heures du matin pour Yazid. C'était humain, pour répondre à la détresse des jeunes. Nous avons l'impression que nos voix ne sont pas portées. L'État devrait investir davantage ces quartiers populaires, qui pratiquent le vivre ensemble et où il n'y a pas de communautarisme. Nous avons des synagogues, des églises, etc. Il faut donner plus de moyens à ces jeunes dans les quartiers. Les responsables des mairies les connaissent.

**Pierre CARDO**

Tous les élus ne sont pas identiques. De plus s'ajoute la solitude de celui qui décide. Quand tous les acteurs abandonnent un territoire (CAF, prévention spécialisée, etc.), même la journée, comment intervenir ? Quand la police passe son temps à tourner autour de la ville, mais n'y entre jamais, comment faire ? L'État a un rôle à jouer, car il compte le plus d'intervenants sur un territoire : scolaire, police, justice, etc. Les communes n'ont pas autant de personnes sur les territoires.

Pendant les émeutes, tout le monde était dépassé. Nous avons alors décidé de faire venir la police dans les locaux avec les jeunes, pour entamer des dialogues. Nous aurions souhaité que beaucoup d'acteurs nous rejoignent la nuit pour discuter et rencontrer ces jeunes. Mais il n'y avait plus grand monde sur le territoire et il a fallu se battre pour qu'ils reviennent progressivement. C'est tout le travail mené par la médiation.

Je trouve dommage que l'on ne se demande pas comment les institutions dépendant de l'État vont pouvoir travailler avec les acteurs locaux. J'aimerais bien que la police revienne dans les territoires. Mais la police de proximité aujourd'hui a disparu. Elle ne peut pas connaître et identifier les gens, puisqu'elle ne les connaît pas. Quand elle vient, cela se passe mal, en général. Ne faut-il pas mettre quelque chose en place entre la prévention spécialisée, la police, etc. ? Nous nous sommes beaucoup institutionnalisés et nous devons aujourd'hui remettre en cause nos pratiques, y compris la prévention spécialisée.

**Mathieu PITON**

Je travaille pour Hélène JOFFROY et Patrick KANNER, deux ministres qui passent leur temps à aller dans les quartiers, même en soirée. On ne peut pas dire que les ministres ne vont pas au contact de la population, car c'est faux.

Le gouvernement a augmenté les effectifs de la police, notamment au sein des zones de sécurité prioritaires qui recouvrent largement les quartiers de la politique de la ville.

Sachez qu'un appel à projets a été reconduit cette année, à hauteur de 20 M€, visant à favoriser les relations police/population. Nous incitons les associations à s'inscrire dans cette démarche.

Concernant le sujet de la démocratie, le gouvernement a mis en place, via la loi de 2014, les conseils citoyens qui se développent peu à peu. On en compte plus de 600 aujourd'hui en France. Tous les quartiers ont vocation à bénéficier de ces conseils citoyens qui permettent de faire entendre la voix des habitants.

**De la salle**

À Mantes-la-Jolie, il existe une petite salle de répétition qui était ouverte très tardivement au départ. Tout se passait bien. Mais la Mairie a petit à petit diminué les heures d'ouverture. Aujourd'hui, elle est presque fermée le week-end. Quelle est notre solution ? Si nous allons à Paris, nous avons des problèmes avec la police, nous ne pouvons pas entrer dans les bars parce que nous sommes mal vus. Et nous ne pouvons pas nous installer en bas des immeubles, car nous dérangeons le voisinage. Les parcs sont eux aussi fermés la nuit. S'ils étaient ouverts, nous pourrions nous rassembler tranquillement, sans ennuyer personne, avec un minimum de surveillance. Cela représenterait pour nous une grande avancée.

**Frédéric HOCQUARD**

La Mairie de Paris a décidé d'ouvrir la moitié des parcs et jardins la nuit. Cela ne concerne évidemment que la capitale. Il faut que les municipalités s'occupent de ce qui se passe la nuit et prennent en charge ces questions, en ouvrant par exemple les parcs et jardins la nuit.

**De la salle**

J'habite à Paris, dans le quartier de Belleville. Je constate depuis quelques années que les problèmes de banlieue se déplacent à Paris. Je suis dans une résidence qui mêle à la fois des HLM et des propriétaires, avec un grand square. Des jeunes squattent les halls toute la nuit, dealent, mettent de la musique, etc. Il est dommage que le parc de Belleville soit fermé la nuit, car c'est une zone comptant de nombreux jeunes, qui pourraient justement en profiter. Pourquoi ce parc n'est-il pas ouvert la nuit ?

Dans la résidence, des locaux en rez-de-chaussée pourraient être aménagés et dédiés aux jeunes, mais ils restent fermés. Et les jeunes restent dans le square. Le vivre ensemble court à l'échec. Les retraités se plaignent des jeunes. Les enfants ne peuvent pas jouer dehors, car les jeunes viennent avec des chiens. La situation dure depuis 10 ans, et empire.

**Denis KERDRAON**

Peut-on envisager de faire intervenir MN à Paris, dans certains endroits ?

**Frédéric HOCQUARD**

Oui, même si je ne sais pas si les problèmes sont le plus criants à Paris. Certains centres sociaux sont ouverts le soir, mais ce n'est pas le cas dans tous les quartiers. Par ailleurs, nous avons commencé à ouvrir les parcs et jardins cet été. Dans le 20e, le square Séverine est ouvert la nuit, Porte de Bagnolet. Sachez que nous avons dû lutter auprès des riverains pour pouvoir ouvrir ces quelques parcs et jardins. Je reçois des pétitions de tous les riverains autour du parc Montsouris, par exemple, qui affirment que cette action va développer le deal, etc.

Nous sommes obligés de mener ces actions, mais nous les menons au fur et à mesure. Concernant les pieds d'immeuble de logements sociaux, un combat de longue haleine est mené sur ce sujet. L'idée est d'ouvrir des locaux le soir en bas de ces immeubles.

À Paris, malgré ce que l'on peut dire, on retrouve dans certains arrondissements des problématiques similaires à celles observées en banlieue, notamment liées aux rapports avec les riverains et le voisinage.

Tout ne peut pas être résolu d'un coup de baguette magique. Je suis élu depuis 2014 seulement. Nous commençons à travailler sur ces ouvertures des parcs et jardins la nuit.

**De la salle**

Je remercie l'ancien maire de Chanteloup-les-Vignes d'avoir parlé d'isolement des élus municipaux. Certains investissent le terrain et tentent d'entreprendre des actions. Ils sont parfois en difficulté, car ils se retrouvent isolés de leurs collègues élus et isolés au sein de la République.

Je voudrais que l'on cesse d'opposer les territoires. Paris s'est servi longtemps de Bondy pour y déverser une population qu'elle ne voulait pas, en construisant chez nous des quartiers dits « difficiles ». Je ne voudrais pas non plus que l'on oppose les populations entre elles. Les enfants, les personnes âgées, les jeunes, doivent travailler ensemble pour créer ce vivre ensemble et ouvrir ces espaces de socialisation mixés. C'est là que se trouve la solution.

Je m'occupe d'emplois et de formations d'insertion. Je suis aussi chef de projet jeunesse. J'essaie d'être technicienne et élue en même temps. Mme JOFFROY était présente la semaine dernière, et je l'en remercie. Nous avons évoqué quelques sujets. Nous devrions aller plus loin sur la question de l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, quand on travaille, on est fatigué le soir, et on va se coucher, on dort la nuit. On ne sort que le week-end. Et comme on dispose d'un petit pouvoir d'achat, on sort à Paris.

Médiation nomade amorce les choses. Je pilote le groupe opérationnel du CLSPD sur les jeunes en risque de délinquance et je vous avoue être complètement isolée. J'ai une idée de diagnostic en marchant, en allant à la rencontre des bailleurs. Vous avez parlé

d'un appel à projets mais j'en ai franchement assez de ce type de démarche. Comment voulez-vous que des associations répondent aux appels à projets ? Vous les avez vues, nos associations de quartier ? Elles ont du mal à vivre. Il faut travailler autrement.

Vous avez parlé de réorientation de crédits. Cela veut dire que vous pouvez débloquer des enveloppes pour des actions spécifiques, hors appel à projets. Je me permettrai donc de travailler avec Yazid, Mahmoud et Manu sur les quartiers nord. Et peut-être reviendrons-nous vers vous pour vous proposer une initiative. Je sais que Mme JOFFROY doit accueillir les jeunes de la mission locale dans quelques mois. Nous aurons donc un projet à lui présenter.

**Mathieu PITON**

Elle vous attend avec impatience.

# CONCLUSION

**Édouard ZAMBEAUX**

Merci à tous d'avoir assisté à ce premier forum. Je remercie la ville de Bondy, qui nous a offert le gîte, ainsi que Balluchon, qui a participé au repas que nous allons partager ensemble. Je remercie Unicités, Ensemble Communication, les 15 bénévoles venus nous donner un précieux coup de main, la Maison des services de Bondy, représentée par Mahmoud, et Laura DJEN, qui s'occupe des images.

J'espère que ce premier forum permettra une forme de mise en réseau des différents acteurs. Il s'agit en effet de faire ensemble, pour que les territoires soient moins délaissés la nuit.

Je vous précise aussi que vous pouvez adhérer à l'association Médiation nomade.

Merci à tous et bonne soirée.